

Vers la transformation du financement de l'éducation en Afrique

Un apprentissage à l'échelle
du continent



Un apprentissage à l'échelle du continent

Pendant plus de 18 mois, le groupe d'apprentissage collaboratif sur le financement de l'éducation a réuni des coalitions pour l'éducation et des organisations de la société civile de 18 pays d'Afrique de l'Ouest, centrale, de l'Est, du Nord et australe afin d'apprendre, de réfléchir, de tester de nouvelles approches et de renforcer le plaidoyer collectif en faveur d'un financement équitable et d'une éducation publique de qualité.



Thandiwe Banda de la Zambie, membre du groupe d'apprentissage collaboratif, a participé à la rédaction des recommandations de la Charte de Nairobi.

Coordonné par ActionAid International et soutenu par Education Out Loud, le groupe d'apprentissage collaboratif a créé un espace multilingue unique d'apprentissage interrégional, de solidarité et d'action collective sur le financement de l'éducation.

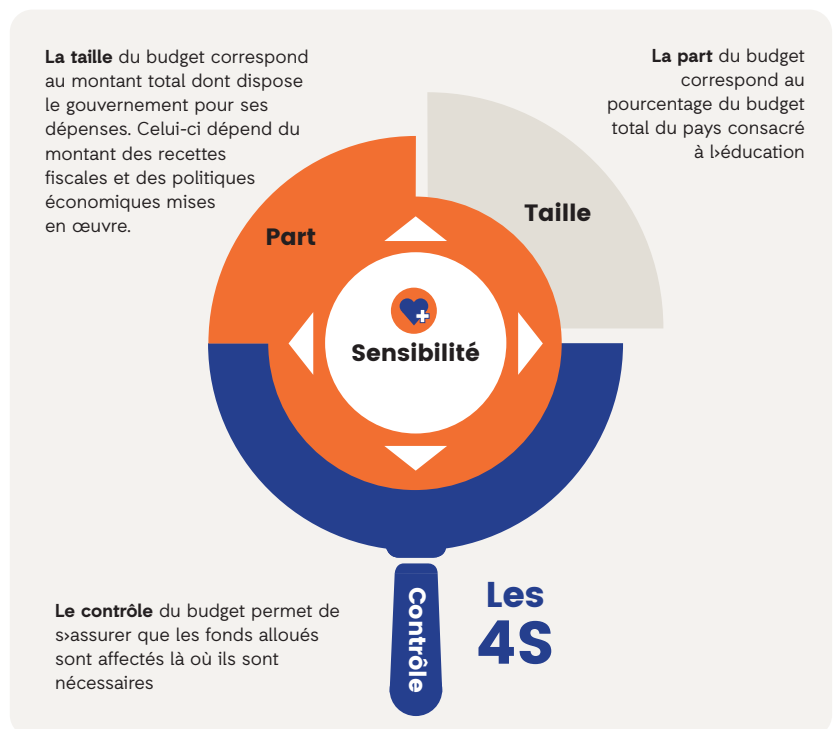
Grâce à l'apprentissage entre pairs, à la recherche-action et au plaidoyer collectif, les participants ont progressivement relié le financement de l'éducation à des questions plus larges de dette, de fiscalité, d'inégalités et de justice économique. Plutôt qu'un programme de formation traditionnel, le groupe d'apprentissage collaboratif a mis l'accent sur l'apprentissage expérientiel — associant échanges entre pairs, réflexion, recherche-action et plaidoyer collectif.

Le processus comprenait six webinaires multilingues, des espaces d'échanges d'apprentissage, des recherches-actions au niveau national et une rencontre en présentiel à Nairobi, culminant avec le lancement de la Charte de Nairobi pour la transformation du financement de l'éducation.

Les discussions se sont appuyées sur le cadre des 4 S d'ActionAid — Part, Taille, Sensibilité et Contrôle — tout en mobilisant une expertise plus large sur la justice de la dette, la justice fiscale, la budgétisation inclusive et les approches fondées sur les droits en matière de financement de l'éducation notamment la mise en œuvre du modèle CAQi pour l'évaluation des coûts d'une éducation de qualité, lancé avec succès au Brésil par la Coalition nationale pour l'éducation.

Tout au long de ce parcours, les participants sont passés de discussions sur les budgets de l'éducation et les engagements de dépenses à des questions plus profondes sur la dette, la fiscalité, l'inclusion, la redevabilité et la justice économique. Ainsi, le financement de l'éducation a été abordé non seulement comme une question technique, mais aussi comme une question de droits, d'équité et de justice.

Le projet du groupe d'apprentissage collaboratif a culminé avec le lancement de la Charte de Nairobi — un appel collectif à transformer le financement de l'éducation et à faire progresser le droit à une éducation publique de qualité à travers l'Afrique.



1. CAQi (Custo Aluno-Qualidade Inicial) est une méthodologie d'évaluation des coûts de l'éducation fondée sur les droits, mise au point par la Campagne brésilienne pour le droit à l'éducation. Elle identifie les conditions minimales requises pour une éducation de qualité et estime le financement nécessaire pour les garantir de manière équitable.

«Le changement le plus significatif auquel le groupe d'apprentissage collaboratif a contribué est une évolution de notre manière d'aborder le plaidoyer – d'un discours fondé sur l'expérience à une action plus structurée, étayée par des preuves et alignée de manière stratégique.»

PARTICIPANT, QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Ce que recherchaient les participants

Avant le début du projet, une [évaluation des besoins](#) a mis en évidence d'importantes lacunes en matière de connaissances et de capacités concernant les quatre aspects du cadre des 4 S :

- **La Taille** présentait les lacunes les plus importantes, en particulier sur la justice fiscale, la justice de la dette, les systèmes fiscaux internationaux et l'impact du service de la dette sur le financement de l'éducation.
- **Le Contrôle** faisait déjà l'objet d'initiatives dans de nombreux contextes, mais celles-ci étaient souvent centrées sur les annonces budgétaires, avec moins d'expérience dans le suivi de la manière dont les ressources atteignaient effectivement les écoles et les communautés.
- **La Sensibilité** présentait des lacunes liées à la budgétisation inclusive, aux données désagrégées, aux inégalités régionales et au financement des groupes marginalisés.
- **La Part** était le domaine le plus familier, mais les participants ont néanmoins signalé des lacunes dans l'accès en temps utile aux données sur les déficits de financement, les dépenses par apprenant et les allocations budgétaires.

L'apprentissage entre pairs et la solidarité régionale sont apparus comme des priorités fortes. Les participants recherchaient non seulement des ressources techniques, mais aussi des occasions d'apprendre les uns des autres, de renforcer l'analyse politique et de relier le plaidoyer sur le financement de l'éducation à des questions plus larges d'inégalité, de redevabilité publique et de justice économique.

Au fil du déroulement du projet, ces priorités ont façonné à la fois le parcours d'apprentissage et la prise de conscience croissante que la transformation du financement de l'éducation exige un examen au-delà des seuls budgets de l'éducation.

Laurette Abuya, de la CME, s'exprimant lors de l'ouverture de l'atelier organisé dans le cadre de la Semaine mondiale d'action pour l'éducation (SMAE, 2026).



1re session d'apprentissage

La part : La priorité des gouvernements

« Même lorsque l'éducation reçoit une part relativement importante du budget, les systèmes éducatifs peuvent rester sous pression et manquer de financement. » ELISABETH MASSALY, COSYDEP, SÉNÉGAL

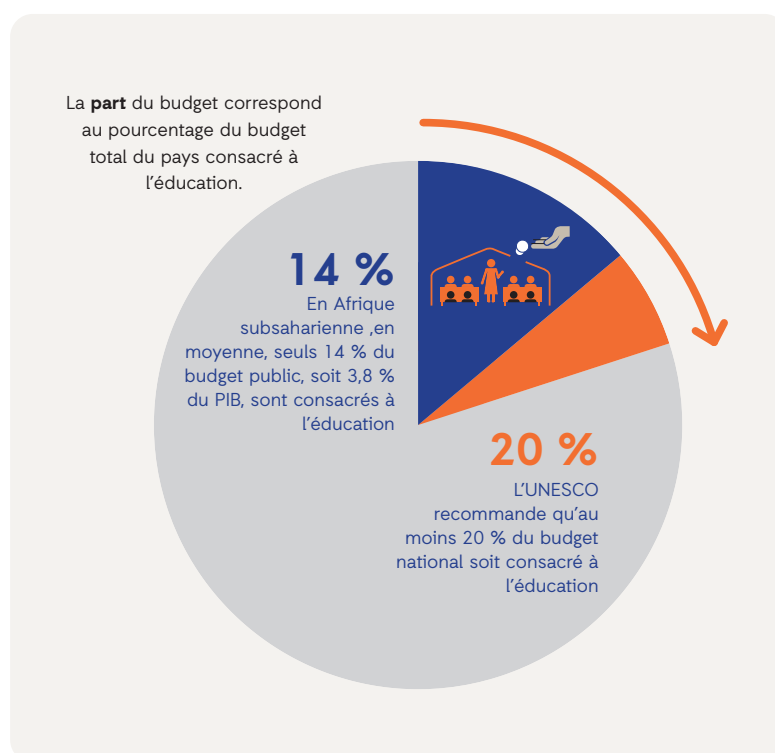
La première session d'apprentissage était axée sur la part de l'éducation dans les budgets nationaux et dans le PIB, en examinant les critères de référence largement reconnus qui exigent des gouvernements qu'ils allouent au moins 20 %.

Les discussions ont examiné pourquoi les dotations dans de nombreux pays africains restent inférieures à ces valeurs de référence.

Toutefois, les participants ont aussi réfléchi à un défi plus profond : même lorsque les pays atteignent les cibles internationales, les systèmes éducatifs peuvent encore avoir du mal à assurer une éducation de qualité en raison du poids de la dette, du manque de recettes internes, des pressions démographiques et de contraintes budgétaires plus larges.

La session a également montré comment les fortes contributions des ménages continuent d'aggraver les inégalités, tandis que l'augmentation du poids de la dette limite de plus en plus l'investissement public dans l'éducation à travers la région.

La discussion a remis en question l'idée selon laquelle les pourcentages, à eux seuls, garantissent une éducation de qualité ou équitable.



Apprentissage entre pairs – Sénégal et Bénin

La Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique (COSYDEP) du Sénégal a partagé des réflexions issues d'un contexte où l'éducation reçoit depuis longtemps plus de 20 % des dépenses publiques, alors même que d'importants défis persistent en matière de qualité, d'équité et de conditions d'apprentissage. Leur expérience a mis en lumière une leçon importante pour le groupe d'apprentissage collaboratif : si la part budgétaire demeure un repère essentiel, elle ne peut à elle seule déterminer si l'éducation est financée de manière adéquate.

Cette idée s'est imposée comme un enseignement collectif majeur groupe d'apprentissage collaboratif : *la part compte, mais elle ne suffit pas à elle seule*. À mesure que les discussions sur la dette et l'espace budgétaire se sont approfondies, Mamadou Ndiaye a souligné qu'un examen limité à la seule part du budget consacrée à l'éducation donne une vision incomplète si l'on ne tient pas compte du service de la dette et d'autres contraintes budgétaires.

« Ces discussions nous ont permis de prendre conscience que la dette a également un impact sur le financement de l'éducation au Sénégal. Nous nous étions concentrés sur la part du budget consacrée à l'éducation, mais nous avons commencé à comprendre comment le remboursement de la dette détermine, dès le départ, les ressources disponibles pour l'éducation. »

MAMADOU NDIAYE, COSYDEP, SENEGAL

Participants anglophones lors d'une discussion d'un atelier.



Pamela a montré comment la société civile peut s'engager de manière stratégique tout au long du cycle budgétaire, plutôt qu'uniquement après la prise de décision. Grâce au dialogue avec les planificateurs budgétaires, les commissions parlementaires et à la production de notes budgétaires accessibles, la coalition a démontré comment le plaidoyer peut passer de réactions ponctuelles à une influence plus soutenue sur les décisions de financement de l'éducation.

« Nous devons nous concentrer non seulement sur la manière dont le gâteau est réparti, mais aussi sur la façon de l'agrandir. »

ASHINA MTSUMI, TAX AND EDUCATION ALLIANCE



Les participants découvrent une présentation.

Aller plus loin

Pour accéder à toutes les présentations, aux enregistrements et aux ressources partagées de cette session, veuillez scanner le code QR.



2e session d'apprentissage

Le service de la dette asphyxie les budgets de l'éducation

«Le service de la dette affecte directement l'éducation sur le continent africain de nombreuses manières très concrètes.» DIANA MOCHOGE, AFRICA DEBT JUSTICE NETWORK

S'appuyant sur les discussions sur la part du budget consacrée à l'éducation, la session d'apprentissage sur la taille s'est concentrée sur la relation entre la dette, l'espace budgétaire et le financement de l'éducation. Les échanges ont permis d'examiner comment le service de la dette, les mesures d'austérité, les conditionnalités du FMI et le rétrécissement de l'espace budgétaire réduisent les ressources disponibles pour l'éducation dans de nombreux pays africains.

Cette session a marqué un tournant important dans le parcours d'apprentissage, en reliant explicitement le financement de l'éducation à la politique macroéconomique, aux systèmes financiers mondiaux et à la justice de la dette.

La justice fiscale augmente les recettes progressives. La justice de la dette réduit les remboursements qui épuisent les budgets publics. Ensemble = davantage de financements pour l'éducation (et les autres services publics).



Principaux enseignements de la session

- **Le service de la dette évince directement le financement de l'éducation** à travers le continent, de nombreux pays dépensant désormais davantage pour le remboursement de la dette que pour l'éducation elle-même.
- **Un angle mort critique est apparu** : la part des dépenses d'éducation est-elle calculée avant ou après la déduction du service de la dette du budget ? De nombreux participants n'avaient pas auparavant examiné comment le remboursement de la dette modifie la part budgétaire allouée à l'éducation. Les discussions ont mis en évidence une demande croissante d'outils pratiques pour suivre la dette et analyser son impact sur les budgets de l'éducation.
- **Les participants ont également identifié le suivi de la masse salariale du secteur public comme un point d'entrée important pour le plaidoyer**, en particulier là où les conditionnalités du FMI affectent le recrutement des enseignants, leur maintien en poste et, plus largement, les systèmes publics d'éducation.

Apprentissage entre pairs – Ouganda et Zambie

Le Civil Society Budget Advocacy Group (CSBAG) d'Ouganda a présenté des données montrant que les paiements d'intérêts ont augmenté de 91,5 % entre 2022 et 2026, tandis que les dépenses d'éducation n'ont augmenté que de 8,3 %. Une réflexion a illustré l'ampleur de la crise : le montant dépensé pour le service de la dette en une seule année pourrait financer les subventions de fonctionnement des écoles primaires en Ouganda pendant 54 ans.

La Zambia National Education Coalition (ZANEC) est revenue sur l'expérience de défaut et de restructuration de la dette en Zambie, en soulignant comment la dépendance au financement extérieur peut rendre les pays vulnérables aux pressions d'austérité et aux conditionnalités externes. Les dépenses d'éducation ont augmenté temporairement en 2022, permettant le recrutement de 30 000 enseignants après le défaut de paiement de la Zambie, qui n'avait alors plus besoin de rembourser ses créanciers extérieurs.

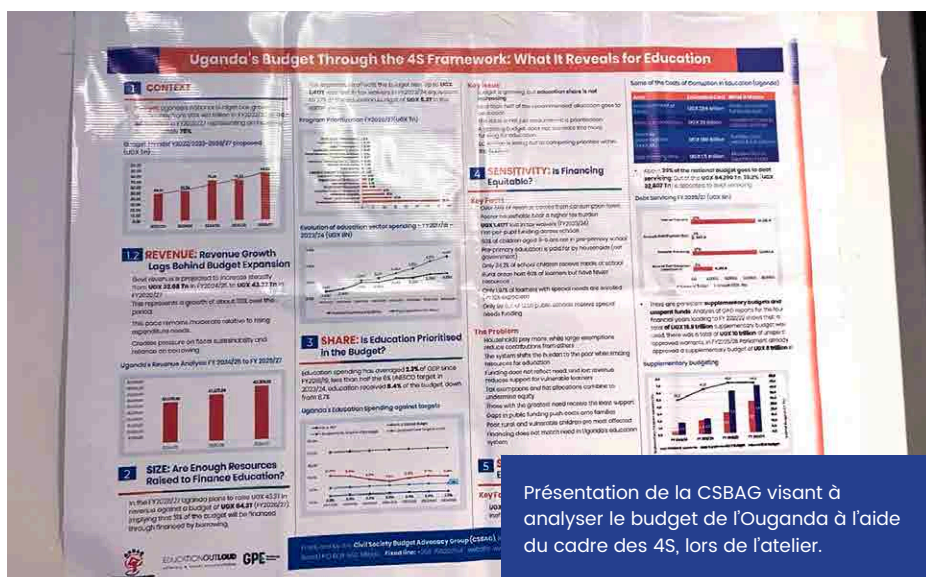
Les participants ont reconnu que les luttes pour la justice de la dette, la fiscalité progressive et le financement de l'éducation sont profondément interconnectées.



Participants impliqués.

Aller plus loin

Pour accéder à toutes les présentations, aux enregistrements et aux ressources partagées de cette session, veuillez scanner le code QR.



Présentation de la CSBAG visant à analyser le budget de l'Ouganda à l'aide du cadre des 4S, lors de l'atelier.

3e session d'apprentissage

La justice fiscale est une justice éducative

«Les ressources perdues du fait des exonérations fiscales et des flux financiers illicites pourraient financer la construction de plus de 63 000 salles de classe.»

LUIS MUTONDO, MEPT, MOZAMBIQUE

Dans le prolongement des discussions précédentes sur la dette et l'espace budgétaire, cette session a abordé la manière dont les gouvernements peuvent accroître l'ensemble des ressources publiques disponibles pour l'éducation. Les discussions ont porté sur la fiscalité progressive, la mobilisation des ressources intérieures, les flux financiers illicites et la justice fiscale mondiale.

Principaux enseignements de la session

- **La justice fiscale est une justice éducative.** Les discussions ont montré que de nombreux systèmes fiscaux africains s'appuient fortement sur la TVA et d'autres taxes à la consommation qui affectent de façon disproportionnée les ménages à faibles revenus, tandis que les entreprises et les industries extractives bénéficient souvent d'exonérations et d'incitations qui réduisent les recettes publiques.
- **La manière dont les gouvernements mobilisent les recettes compte.** Les discussions ont montré que de nombreux systèmes fiscaux africains s'appuient fortement sur la TVA et d'autres taxes à la consommation qui affectent de façon disproportionnée les ménages à faibles revenus, tandis que les entreprises et les industries extractives bénéficient souvent d'exonérations et d'incitations qui réduisent les recettes publiques.
- **La fiscalité demeure un domaine négligé du plaidoyer éducatif.** Une réflexion importante issue de la session est que la fiscalité est souvent insuffisamment intégrée au travail des coalitions pour l'éducation, malgré son importance déterminante pour les ressources disponibles en faveur de l'éducation publique.
- **Les coalitions pour l'éducation doivent intervenir plus tôt.** Les participants ont souligné l'importance d'influencer les décisions qui façonnent les recettes publiques bien avant la finalisation des budgets annuels, notamment les réformes fiscales, les stratégies de recettes à moyen terme, les processus parlementaires relatifs aux finances publiques et les négociations fiscales internationales.
- **Le plaidoyer national et la réforme fiscale mondiale sont interconnectés.** La Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale a été identifiée comme une opportunité importante pour promouvoir des règles fiscales internationales plus équitables et plus inclusives, et pour relier le plaidoyer national sur le financement de l'éducation aux efforts de réforme à l'échelle mondiale.

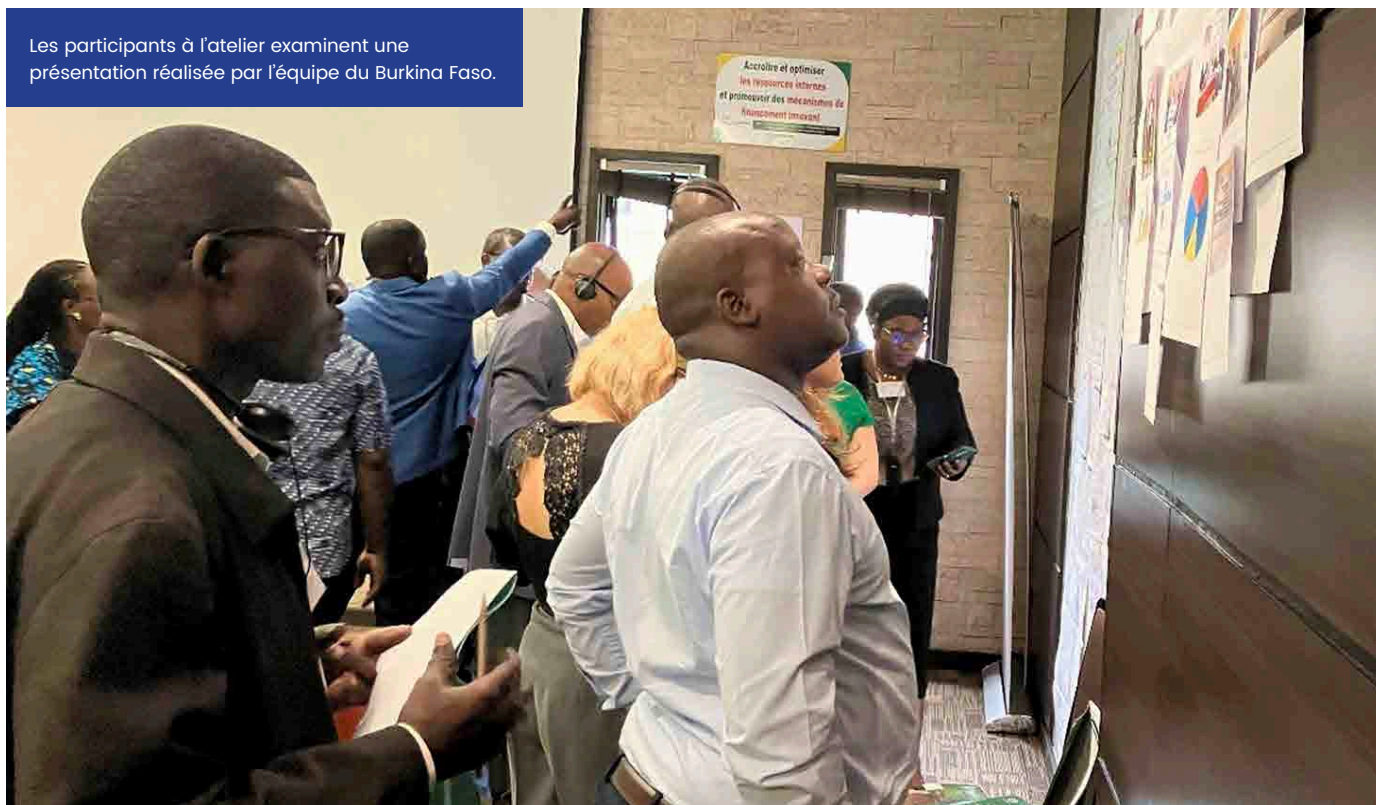
Apprentissage entre pairs – Mozambique et Eswatini

La Coalition nationale mozambicaine pour l'éducation (MEPT) a expliqué comment les vastes exonérations fiscales accordées aux mégaprojets continuent de compromettre les recettes intérieures. Malgré l'importante richesse du pays en ressources naturelles, environ 84 % de l'investissement dans l'éducation est financé par des sources extérieures. Luis Mutondo, de la MEPT, a souligné que les ressources perdues en raison des exonérations fiscales et des flux financiers illicites suffiraient à construire 63 000 salles de classe, et a appelé à des mécanismes plus solides pour garantir que les revenus issus des industries extractives contribuent directement au financement de l'éducation publique.

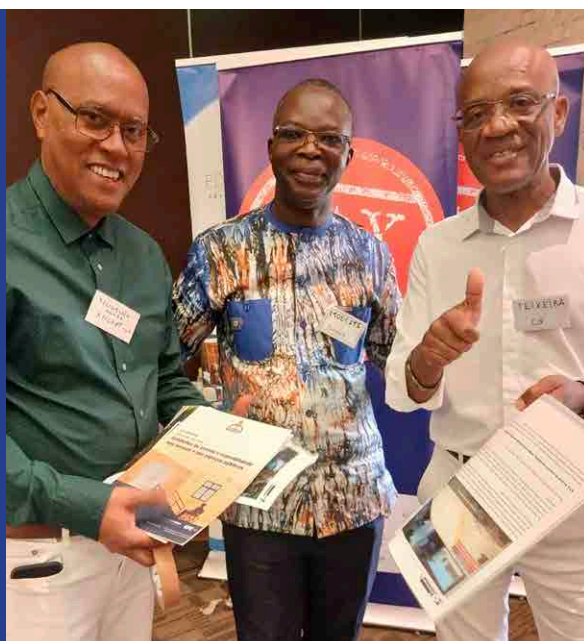
Le Swaziland Network Campaign for Education for All (SWANCEFA) a montré que les flux financiers illicites, la fausse facturation commerciale, le transfert de bénéfices, les prix de transfert et le déplacement des profits vers des juridictions à faible fiscalité privent les services publics de ressources essentielles. Son plaidoyer pour une déclaration publique pays par pays des multinationales et pour une réforme des règles fiscales internationales a fortement marqué les participants.

«L'Afrique a les ressources — le défi est de faire en sorte que les pays en bénéficient.» THULANI LUSHABA, SWANCEFA, ESWATINI

Les participants à l'atelier examinent une présentation réalisée par l'équipe du Burkina Faso.



Echanges entre les participants pendant l'atelier.



Aller plus loin

Pour accéder à toutes les présentations, aux enregistrements et aux ressources partagées de cette session, veuillez scanner le code QR.



4e session d'apprentissage

Les budgets sont-ils suffisamment sensibles pour garantir l'égalité dans l'éducation ?

« Nous devons faire passer l'inclusion dans la planification : cela exige des budgets, pas seulement des mots. » SYLVAIN ALOUBANI, DEDRAS-ONG / SOCIAL WATCH BENIN

La session consacrée à la sensibilité a examiné la manière dont les budgets de l'éducation répondent aux inégalités, à l'exclusion et aux besoins des apprenants et des communautés marginalisées. Dans le prolongement des discussions antérieures sur la taille et la disponibilité des ressources, les participants ont examiné comment les décisions de financement peuvent soit renforcer, soit réduire les inégalités liées au genre, au handicap, à la géographie, à la pauvreté et à d'autres formes d'exclusion.

La **sensibilité** du budget dépend de la mesure dans laquelle les budgets et les dépenses permettent de lutter contre les inégalités en matière d'éducation



Principaux enseignements de la session

- **Les budgets de l'éducation ne sont jamais neutres.** Les décisions de financement déterminent directement qui est inclus, exclu, une priorité ou qui est laissé de côté.
- **Qui est exclu dans le budget ?** La session a poussé les participants à dépasser la seule question du montant dépensé pour se demander si certains apprenants restent invisibles dans les systèmes de planification, de budgétisation et de suivi.
- **Les données sont essentielles pour l'inclusion.** Sans données désagrégées, il est difficile d'identifier les inégalités, de cibler efficacement les ressources ou d'évaluer si les dépenses publiques atteignent les personnes les plus exposées à l'exclusion.
- **L'inclusion doit être intégrée dès le départ dans les systèmes de planification, d'allocation et de redevabilité.** La sensibilité ne peut pas être traitée comme une réflexion après coup ni abordée seulement à travers des programmes isolés.

Apprentissage entre pairs – Bénin et Nigeria

Les contributions de Développement Durable, Décentralisation et Action Sociale (DEDRAS) et de Social Watch Bénin ont mis en lumière un enseignement méthodologique important : disposer d'un budget ne signifie pas nécessairement disposer d'un budget capable de rendre visibles les inégalités.

En utilisant des données désagrégées selon le genre, le handicap et la géographie, le projet Education Budget Equity and Monitoring Project (RePEM) a examiné qui bénéficie réellement des dépenses d'éducation. Malgré l'augmentation des allocations et l'existence d'un plan sectoriel de l'éducation depuis 2018, d'importantes disparités persistent. Les structures existantes de classification budgétaire rendaient également difficile l'évaluation des ressources atteignant les apprenants et les communautés marginalisées.

L'enseignement clé pour le plaidoyer était clair : réclamer davantage de fonds ne suffit pas si le budget ne permet pas d'identifier qui cet argent est censé atteindre.

FACICP Disability Plus (Nigeria) a montré comment une budgétisation inclusive du handicap permet de rendre les apprenants en situation de handicap visibles dans les décisions de financement. Les participants ont appris comment des réformes telles que la Loi sur le handicap (2019), la création de la Commission nationale sur le handicap et une approche à double voie avec des lignes budgétaires dédiées au handicap et une intégration transversale dans tous les secteurs contribuent à ancrer l'inclusion dans les processus de budgétisation publique.

D'importants défis subsistent. Les lacunes de données continuent de limiter le suivi et la redevabilité, un renforcement des capacités est nécessaire pour les responsables politiques et les organisations de personnes handicapées, et un changement plus large est requis pour passer d'approches fondées sur l'assistance à des approches fondées sur les droits dans la budgétisation.



Aller plus loin

Pour accéder à toutes les présentations, aux enregistrements et aux ressources partagées de cette session, veuillez scanner le code QR.



5e session d'apprentissage

Suivre l'argent jusqu'à la mise en œuvre

«Un budget peut sembler très bien exécuté sur le papier, alors même que la mise en œuvre sur le terrain reste faible.» PAMELA AGBOZO / SOCIAL WATCH BENIN

La dernière session consacrée au contrôle a examiné les mécanismes de transparence, de redevabilité et de contrôle nécessaires pour garantir que le financement de l'éducation parvienne effectivement et équitablement aux écoles, aux enseignants et aux apprenants. Les discussions portaient sur l'écart qui existe souvent entre les engagements politiques, les allocations budgétaires, les décaissements effectifs et la mise en œuvre concrète.

Principaux enseignements de la session

- **L'allocation ne garantit pas la mise en œuvre.** Une ligne budgétaire, un engagement ou même un taux élevé d'exécution ne signifie pas nécessairement que les ressources atteignent les écoles, les enseignants et les apprenants comme prévu.
- **Un fort taux d'exécution budgétaire ne signifie pas toujours une mise en œuvre réussie.** Les participants ont examiné la différence entre la conformité financière et l'offre réelle des services, en soulignant la nécessité de voir au-delà des chiffres de dépenses pour évaluer ce que les dépenses publiques produisent réellement dans la pratique.
- **La transparence seule est insuffisante.** L'information ne devient redevabilité que lorsque les communautés peuvent y accéder, la comprendre et agir en conséquence. Les communautés jouent un rôle essentiel dans le suivi du financement de l'éducation, ce qui montre que le concept de contrôle n'est pas seulement un processus technique, mais aussi démocratique et politique.
- **Le suivi communautaire renforce la redevabilité.** Les participants ont souligné l'importance d'outils pratiques de contrôle budgétaire, de mécanismes de surveillance citoyenne et de processus de suivi dirigés par les communautés pour vérifier si les ressources atteignent leur destination prévue.

Apprentissage entre pairs – Bénin, Ghana et Nigeria

La contribution de Social Watch Bénin a fait ressortir une distinction importante entre les taux d'exécution financière et les résultats de mise en œuvre. Pamela a présenté une analyse structurée du budget du ministère de l'Enseignement secondaire et technique, montrant comment des taux élevés d'exécution budgétaire peuvent masquer une mise en œuvre plus faible sur le terrain. Dans l'enseignement technique et professionnel, par exemple, les dépenses paraissaient élevées sur papier, alors que seulement 64,4 % des activités prévues étaient effectivement



réalisées. Des goulets d'étranglement administratifs, des retards dans le décaissement des fonds et le manque d'enseignants qualifiés ont tous contribué à cet écart. La leçon essentielle pour le plaidoyer était claire : le contrôle doit aller au-delà des chiffres de dépenses pour interroger ce que les dépenses publiques produisent réellement.

Au Ghana, le consortium CLEAR a montré comment les enquêtes de suivi des dépenses publiques (PETS), les cartes de score communautaires, le suivi budgétaire au niveau des districts et les mécanismes de redevabilité citoyenne peuvent faire passer les communautés du statut de bénéficiaires passifs à celui d'acteurs actifs de la redevabilité.

L'expérience du Nigeria, présentée par la Civil Society Action Coalition on Education for All (CSACEFA), a montré à quoi ressemble le contrôle lorsque les communautés elles-mêmes mènent le processus. Grâce à des réunions publiques, à la participation des médias et au suivi des projets, le contrôle citoyen a mis en lumière l'écart entre les allocations, les dépenses effectives et les réalités vécues dans les écoles et les communautés.

« L'argent arrive-t-il réellement en totalité, à temps et là où il est nécessaire ? »

SAMIRA GALADIMA, ADDA GIRL FOUNDATION NIGERIA

Aller plus loin

Pour accéder à toutes les présentations, aux enregistrements et aux ressources partagées de cette session, veuillez scanner le code QR.



Participants francophones lors d'une discussion d'un atelier.



Participants lusophones prenant part à une discussion lors d'un atelier.

Apprendre ensemble en présentiel – De l'apprentissage à la voix collective

La rencontre de Nairobi

«Le groupe d'apprentissage collaboratif est passé de la connaissance à l'influence.» RICHARD OLONG, RESPONSABLE DE PROGRAMME REGIONAL, EDUCATION OUT LOUD

Après plus d'un an d'échanges virtuels, les participants se sont réunis à Nairobi pendant la Semaine mondiale d'action pour l'éducation pour une rencontre en présentiel de trois jours, qui a culminé avec le lancement de la Charte de Nairobi pour la transformation du financement de l'éducation.

Comme l'a souligné Cheikh Mbow de COSYDEP

«Le groupe d'apprentissage collaboratif est né d'un atelier à Accra plus d'un an auparavant et s'est développé à partir d'une reconnaissance commune que, malgré la diversité des contextes linguistiques et nationaux, le financement de l'éducation constituait un défi universel.»

La rencontre a créé un espace pour approfondir l'analyse politique, renforcer la solidarité entre les pays, affiner les positions de plaidoyer et consolider une vision partagée de la transformation du financement de l'éducation. À travers des présentations de pays, des ateliers carrousels et des sessions d'échange pratiques, les participants ont comparé la manière dont le cadre des 4 S était appliqué dans différents contextes nationaux et ont partagé leurs expériences en matière de consultation parlementaire, de suivi des dépenses, de campagnes sur la fiscalité, de plaidoyer sur la dette, de budgétisation inclusive du handicap, de renforcement des coalitions et de mécanismes communautaires de redevabilité.

Les retours des évaluations ont constamment mis en avant la valeur de l'apprentissage entre pairs et des échanges entre les divers pays :

«La partie la plus précieuse a été l'occasion d'échanges directs et d'apprentissage entre pairs. Être dans le même espace a facilité les discussions ouvertes, le partage d'expériences réelles et l'apprentissage des différents contextes nationaux.»

La rencontre a également renforcé les liens entre le plaidoyer sur le financement de l'éducation et des mouvements plus larges en faveur de la justice fiscale, de la justice de la dette, des droits des personnes handicapées, de la justice de genre et de la réforme économique.

Voir le tableau d'ensemble

L'un des changements les plus nets apparus à travers groupe d'apprentissage collaboratif a été une reconnaissance croissante du fait que le financement de l'éducation ne peut être compris à travers les seuls budgets de l'éducation.

Les participants ont relié le financement de l'éducation au service de la dette, aux mesures d'austérité, à la fiscalité progressive, aux flux financiers illicites et à des luttes plus vastes pour la justice économique. Des questions souvent traitées séparément sont devenues de plus en plus connectées à travers le cadre des 4 S.

Comme l'a résumé une participante :

« Nous avons compris que, même avec une part relativement élevée pour l'éducation, la dette change tout, car notre gouvernement ne calcule la part qu'après avoir remboursé les dettes. Cela donne la fausse impression qu'il dépense davantage. »

Cela est devenu un enseignement important dans l'ensemble du groupe d'apprentissage collaboratif : augmenter uniquement la part du budget allouée à l'éducation ne suffit pas si le budget public global reste contraint par le service de la dette et une faible mobilisation des ressources intérieures.

David Archer, d'ActionAid International, a renforcé ce constat :

« Tout pays qui consacre plus de dépenses au service de la dette qu'à l'éducation devrait être prioritaire pour une restructuration et une annulation de la dette. »

Les participants ont également reconnu de plus en plus que le plaidoyer sur le financement de l'éducation doit inclure des débats plus larges sur la politique budgétaire et fiscale.

Comme l'a observé Everlyn Muendo du Tax Justice Network Africa :

« Le plaidoyer commence souvent trop tard, au stade de la loi de finances, au lieu d'intervenir plus tôt, lorsque la stratégie de recettes à moyen terme (MTRS) est examinée. »

Les discussions ont renforcé l'idée que transformer le financement de l'éducation exige des alliances plus solides au-delà du seul secteur éducatif, en reliant le plaidoyer éducatif à des luttes plus larges autour de la justice fiscale, de la justice de la dette, des droits des personnes handicapées, de la justice de genre et de services publics équitables.

Apprendre du Brésil : tester des approches pour calculer le coût de la qualité par élève

La rencontre a également offert aux participants l'occasion de partager les leçons issues de douze mois de mise à l'essai de l'approche brésilienne du coût d'une éducation de qualité par élève (CAQi) au Cap-Vert, en Eswatini, au Mozambique et en Ouganda.

Un enseignement clé était que les débats sur le financement devraient partir non pas des limites budgétaires existantes, mais des ressources nécessaires pour garantir une éducation de qualité.

Comme l'a expliqué la professeure Adriana Dragone Silveira de l'équipe CAQi du Brésil :

«La qualité dans l'éducation de masse commence avant la salle de classe, avec des infrastructures, des ressources et des conditions de travail qui permettent à un apprentissage significatif de prendre racine.»

Les participants ont estimé que l'approche CAQi permettait de dépasser les seules normes de dépenses et offrait un moyen concret de relier directement les revendications de financement à la qualité et à l'équité éducatives.

Les retours des évaluations ont mis en évidence l'intérêt d'associer production de preuves et plaidoyer :

«Ce qui m'a le plus marqué dans la recherche-action, c'est son approche pratique et participative. Il ne s'agit pas seulement de produire des connaissances, mais de relier directement les preuves au plaidoyer et au changement.»

Un fort consensus s'est dégagé parmi les participants pour dire que cette approche devrait être adaptée et étendue à d'autres pays, beaucoup soulignant son potentiel pour renforcer le plaidoyer fondé sur des preuves et le dialogue avec les gouvernements.

Andressa et Adriana lors de la présentation du cadre CAQi.



La Charte de Nairobi

La rencontre a culminé avec le lancement de la [Charte de Nairobi sur la transformation du financement de l'éducation](#), réunissant les membres du groupe d'apprentissage collaboratif aux côtés de représentants du Partenariat mondial pour l'éducation, du gouvernement kényan et des syndicats d'enseignants kényans.

Ancrée dans le cadre des 4 S (*Part, Taille, Sensibilité et Contrôle*) la Charte s'oppose à l'austérité et affirme que le financement de l'éducation doit être guidé par les droits de l'homme plutôt que par des limites budgétaires arbitraires. Ses piliers fondamentaux comprennent l'élargissement de la mobilisation des ressources intérieures par une fiscalité progressive, la résistance au poids excessif de la dette et aux mesures d'austérité, la garantie d'allocations budgétaires fondées sur l'équité et sensibles au genre, ainsi que le renforcement du contrôle public et d'une gouvernance financière participative.

Depuis le lancement de la Charte de Nairobi, les coalitions participantes ont déjà commencé à l'utiliser dans leurs espaces nationaux de plaidoyer. Les membres du groupe d'apprentissage collaboratif ont lancé publiquement la Charte auprès des médias et des invités dans leurs pays, contribuant à attirer davantage l'attention sur les liens entre le financement de l'éducation, la dette, la fiscalité, les inégalités et la justice économique.

Plusieurs coalitions ont déjà commencé à adapter et à utiliser la Charte dans leurs processus nationaux de plaidoyer. En Zambie, la [Zambia National Education Coalition](#) (ZANEC) a présenté la Charte lors du Forum de dialogue prébudgétaire 2026, en appelant à ce que ses principes soient reflétés dans les discussions sur le budget de l'éducation de 2027 du pays. Au Nigeria, les organisations de la société civile et les défenseurs de l'éducation ont également utilisé la Charte [pour lutter contre le sous-financement chronique](#), les pressions d'austérité et les schémas de financement inéquitables affectant l'éducation des filles.

Les retours des évaluations ont révélé un fort sentiment d'appropriation de la Charte et de ses engagements :

«La Charte n'a pas été imposée — elle a été rédigée par le dialogue, ce qui la rend bien plus légitime et puissante comme outil de plaidoyer.»

«Le fait que ces priorités soient clairement formulées dans un cadre commun nous donne une voix plus forte et unifiée.»



Un représentant du PME lors de la cérémonie de lancement de la Charte de Nairobi.

Regarder en arrière et aller de l'avant

La rencontre de Nairobi n'a pas marqué la fin du processus, mais le début d'une nouvelle phase de collaboration et de plaidoyer collectif.

Presque tous les participants (95 %) ont évalué le groupe d'apprentissage collaboratif comme ayant une valeur élevée ou extrêmement élevée. Les participants ont fait état des gains d'apprentissage les plus importants dans les domaines où l'évaluation initiale des besoins avait identifié les lacunes les plus profondes, notamment la dette, la fiscalité, la sensibilité budgétaire et les approches de financement inclusives.

L'évaluation finale suggère que le groupe d'apprentissage collaboratif a changé non seulement ce que les participants savaient, mais aussi leur manière même d'aborder le plaidoyer :

«Le changement le plus significatif auquel le groupe d'apprentissage collaboratif a contribué est une évolution de notre manière d'aborder le plaidoyer – d'un discours fondé sur l'expérience à une action plus structurée, étayée par des preuves et alignée de manière stratégique.»

Plus encore, l'évaluation suggère que le projet a contribué à bâtir une communauté de pratique durable autour du financement de l'éducation :

«Ce groupe d'apprentissage collaboratif a donné naissance à un réseau d'OSC travaillant sur le financement de l'éducation.»

«Nous avons une seule voix.»

De nombreux participants ont décrit de nouvelles collaborations, des relations régionales renforcées et un engagement partagé à continuer d'apprendre et de travailler ensemble au-delà de la durée du projet. L'évaluation suggère que quelque chose de durable a été construit : des relations régionales plus fortes, une analyse collective plus approfondie, des outils pratiques pour le plaidoyer et, peut-être surtout, une plateforme commune pour l'action collective afin de faire progresser un financement de l'éducation équitable et fondé sur les droits à travers l'Afrique.

L'évaluation suggère que quelque chose de durable a été construit : des relations régionales plus fortes, une analyse collective plus approfondie, des outils pratiques pour le plaidoyer et, peut-être surtout, une plateforme commune pour l'action collective afin de faire progresser un financement de l'éducation équitable et fondé sur les droits à travers l'Afrique.



Coordonné par ActionAid International et soutenu par Education Out Loud, le groupe d'apprentissage collaboratif s'appuyait sur le cadre des 4 S d'ActionAid (Share, Size, Sensitivity et Scrutiny).

Grâce à un apprentissage multilingue, à la recherche-action, à un appui technique et à des échanges entre pairs, le groupe d'apprentissage collaboratif a soutenu des coalitions pour l'éducation à travers l'Afrique afin de renforcer un plaidoyer fondé sur des preuves concernant le financement de l'éducation, la dette, la fiscalité, l'équité et la redevabilité.

ActionAid a également facilité l'adaptation de la méthodologie brésilienne CAQi dans quatre pays africains et soutenu la rédaction collective de la Charte de Nairobi pour la transformation du financement de l'éducation.

Les organisations suivantes ont participé à l'ensemble du parcours du « groupe d'apprentissage collaboratif » pendant ces 18 mois ; d'autres bénéficiaires de subventions de l'EOL se sont également joints à nous pour une ou plusieurs sessions.

1. ActionAid, International
2. Adda Girls Education Foundation, Nigeria
3. Association des Personnes Rénovatrices des Technologies Traditionnelles (APRETECTRA), Benin
4. Campanha Nacional pelo Direito à Educação, Brazil
5. Coalition National pour l'Education pour Tous du Burkina Faso (CN-EPT/BF), Burkina Faso
6. Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique (COSYDEP), Senegal
7. Civil Society Budget Advocacy Group (CSBAG), Uganda
8. Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures Communautaire (DEDRAS), Benin
9. Education Coalition of Zimbabwe (ECOZI)
10. Elimu Yetu Coalition (EYC) Kenya
11. La Coalition Éducative Tunisienne (CET)
12. Movimento de Educação Para Todos (MEPT), Mozambique
13. Global Campaign for Education (CME)
14. Rede Nacional da Campanha de de Educação para Todos - Cabo Verde (RNCEPT-CV), Cape Verde
15. School for Life, Ghana
16. Tax-Ed Alliance
17. YEFL-Ghana
18. Swaziland National Coalition on Education for All (SWANCEFA)
19. Zambia National Education Coalition (ZANEC)

Remerciements :

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude au Forum et réseau africain sur la dette et le développement (AFRODAD), au Réseau pour la justice fiscale (TJN), au Réseau pour la justice fiscale en Afrique (TJNA), à la Campagne brésilienne pour le droit à l'éducation et à FACICP Disability Plus (Nigéria) pour avoir partagé leur expertise, leur expérience et leurs conseils concrets tout au long des sessions de formation et de la rencontre en présentiel.